

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annances: la ligne. . . 20 c. Réclames: . . . 30 c. Faits divers: . . . 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces. Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: 12.50. Nord, Pas-de-Calais, Belgique, Alsace, trois mois. 15 fr. Le France et l'Étranger, au tarif de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Table with 2 columns: Item (e.g., 3 0/0, 4 1/2, Emprunts) and Price (e.g., 67 85, 97 50, 105 00).

DEPARTS COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 10 mai. Change sur Londres, 4.87 1/2; change sur Paris, 5.13 3/4.

Bulletin du jour C'est aujourd'hui que les chambres se réunissent. Les dispositions que manifestent les divers partis qui aspirent à les dominer ne sont pas de nature à démentir les prévisions pessimistes.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 11 MAI 1876. Chevaliers de l'écritoire VI UNE LETTRE DE RECOMMANDATION. (Suite) Mais en France l'opium n'est pas défendu, et l'on trouve pour son argent du cannabis indien.

MM. Ordinaire, Lockroy et Naquet, subirent de graves mécomptes. M. Gambetta surtout est trop embarrassé de théories jacobines, trop gêné par le gros bagage de ses vaniteuses illusions, pour aborder les discussions essentielles, avec cette liberté d'esprit et avec cette précision du sens pratique qui seules, après tout, peuvent avoir raison des événements établis et consacrés par la tradition en matière politique.

En réalité, l'ensemble d'idées et de doctrines diverses et parfois même ennemies que l'on désigne sous cette dénomination de radicalisme, n'offre rien de concret, rien de coordonné pour la pratique. Ni M. Gambetta, ni M. Challemel-Lacour, ni M. Naquet ne portent dans leur tête la conception nette et vivante d'un régime politique armé de toutes pièces et qu'ils pourraient, le lendemain du jour où ils auraient pris possession du pouvoir, faire passer du domaine de l'imagination dans le domaine des actes de règne.

Nébulos fut bientôt l'un des plus fervents adeptes d'Ovide. Le caractère de sa poésie, la douceur de sa nature, ce je ne sais quoi de suave et de bon qui est la fleur de l'âme, valut à Nébulos les sympathies des mangeurs de haschich et des fumeurs d'opium.

coup trop, ce nous semble, à épingler sur le texte de la dernière circulaire de M. Ricard. Certains journaux font remarquer judicieusement que M. le ministre de l'intérieur ne tend à rien moins qu'à supprimer la clause de révision inscrite formellement dans la constitution. Ils ont raison. Mais à quoi bon discuter les actes et les opinions de M. Ricard? Cette solennelle et redondante personification du centre gauche rentrera bientôt dans les limbes, où sommeillent les ministres médiocres, imposés par les circonstances, autrement dit dans le magasin d'accessoires politiques.

CHRONIQUE D'après une dépêche de Berlin du 7 mai, beaucoup de juifs ont été arrêtés par la police de Vienne, sur le soupçon d'appartenir aux sociétés révolutionnaires. Cette nouvelle attire d'autant plus l'attention que les juifs de la Pologne russe s'étaient jusqu'à présent tenus à l'écart des conspirations.

pondait à un besoin du moment. On proclama qu'elle devenait l'organe de la pensée indépendante; que, dans ses colonnes seulement, la discussion s'établissait avec franchise; beaucoup de gens le crurent, et le journal entra partout.

jours derniers par M. le ministre de l'intérieur, et lui ont déclaré qu'ils désiraient vivement que le droit de grâce fut appliqué de la façon la plus large, mais qu'ils voteraient contre l'amnistie. Dans le conseil des ministres d'aujourd'hui, M. le duc Decazes a fourni des explications au cabinet sur l'affaire de Salonique. La part prise par les consuls, et surtout par le consul des États-Unis dans l'enlèvement de la jeune fille bulgare, n'est point encore nettement déterminée.

Le Châteaurenault, stationnaire à Beyruth, sur une dépêche pressante du chargé d'affaires de France à Salonique, est parti pour Smyrne, où il attendra les instructions. Le consul anglais a donné l'ordre au stationnaire anglais au Pirée, de se rendre incontinent à Salonique.

gères en ce la preuve dans deux occasions récentes, quand il a appris tout à coup, au moment où il s'y attendait le moins, la cession à l'Angleterre des actions du Canal de Suez, qui étaient la propriété du khédive, et la conclusion par les banquiers anglais de l'emprunt égyptien.

Il ne s'agit pas pour la France républicaine de songer à reprendre jamais une part quelconque de son ancienne influence en Europe. De plus graves soucis remplissent l'esprit de nos hommes d'Etat. M. Say poursuit les amis de M. Buffet et pense à défendre son portefeuille contre les radicaux; M. le duc Decazes cherche des armes pour résister aux attaques que prépare M. Gambetta; M. Ricard est absorbé par les fatigues qu'il se donne pour déplacer les fonctionnaires qui ne lui paraissent pas assez souples et pour voir ses amis, ses parents ses créatures de préfectures et de sous-préfectures; que vient-on nous parler de la situation de l'Europe, de l'entente des trois empires, de l'entrevue des trois chanceliers, de la solu-

tion prochaine peut-être de la question d'Orient? Nous avons bien d'autres sujets de préoccupation: M. Ricard rendra-t-il enfin la lettre qu'il a prise à M. Fairé? Le mouvement préfectoral et sous-préfectoral sera-t-il bientôt complété? M. Dufaure se décidera-t-il à faire des révocations dans la magistrature? M. Decazes opérera-t-il quelques changements dans le personnel diplomatique? Voilà les objets qui priment, chez nous, l'attention de nos hommes d'Etat et du parti qui est, pour le moment, au pouvoir. Comment leur resterait-il du temps et de l'intelligence pour s'occuper de ce qui se passe en dehors de nos frontières?

Paris, le 9 mai. Le ministère peut comprendre aujourd'hui combien était grave la faute qu'il a commise en ne proposant pas à l'Assemblée de résoudre, il y a un mois, la question de l'amnistie. A défaut de la presse conservatrice, les journaux radicaux se chargeront de le convaincre, s'il ne conservait encore quelque doute; voici ce que dit ce matin le Rappel: « Si, comme cela est malheureusement le cas, craindre, les chambres ne comprennent pas cette fois la nécessité d'une grande loi de clémence, la question de la Commune restera posée, et la discussion, loin de se fermer, n'aura d'autre effet que de la rouvrir avec plus de retentissement. »

lui annonça qu'il le prenait dans ses bureaux, au chiffre de trois mille francs d'appointements. — Mais, lui dit-il quand tous les arrangements de détails furent pris, je croyais que vous vous destiniez à la carrière des lettres, — Cela est vrai, Monsieur, répondit le jeune homme; et vous vous demandez peut-être si un poète, un critique, est bien ce qu'il faut, quand il s'agit d'aligner des chiffres! N'ayez aucune crainte à ce sujet, Monsieur. Du moment où je franchis le seuil de cette maison, je ne suis qu'un des secrétaires de votre bureau particulier, et je laisse loin derrière moi les souvenirs, les travaux qui m'ont occupé le matin et que je reprendrai dans la soirée. — Qui vous ont occupé le matin... vous savez que les bureaux ouvrent à dix heures? — Je me lève à quatre, Monsieur. — Et redevenu libre...? — Je reprends la littérature jusqu'à onze heures, quelquefois plus tard... Seulement l'une n'empêtera pas sur l'autre; je fais ce que je fais... — Avec une passion telle pour les lettres, je m'étonne que vous ayez le courage de vous astreindre à un labeur régulier. (A suivre.)